

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 26 janvier 2015 à 20H00, sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : messieurs JULIEN, DUFREGNE, CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS mesdames EDELIN, AGUINET, DUPOUX, PARIS, DORIAT.

**Excusés** : madame BELMILIANI (pouvoir M JULIEN), monsieur VOLAT (pouvoir M CHERION), monsieur JUAN (pouvoir M DUFREGNE), madame FAVIER (pouvoir M GUEULLET).

Le procès verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

## **1- Choix du maître d'œuvre concernant une nouvelle salle de classe**

Après un appel d'offres sur le site de l'Agence Technique Départementale de l'Allier du 8 au 23 janvier, 4 cabinets d'architectes, après visite des locaux ont remis des offres en mairie. Sur proposition de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le samedi 24 janvier à 10h, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la proposition du cabinet Lerner Ménis et Noailhat le moins disant pour un montant de 3 600 € HT (calculé sur un coût de 40 000 € HT de travaux)

## **2- Choix du bureau de contrôle et du coordinateur SPS pour la nouvelle salle de classe**

Après une consultation auprès de 3 professionnels, la commune décide de retenir à l'unanimité la proposition de l'APAVE pour un montant de 3 320 € HT le moins disant comme bureau de contrôle et coordinateur SPS.

Les rapports amiantes et plombs seront réalisés par la SOCOTEC pour un montant de 640 € HT.

## **3- Horaire Ecole**

Suite au Conseil d'école du 13 janvier 2015, la pause méridienne des enfants scolarisés en maternelle et en C.P se déroulera de 11h45 à 13h15 lors de la rentrée scolaire de septembre 2015 contre 12h à 13h30 actuellement et de 12h à 13h30 pour les CE et CM afin d'équilibrer les temps de repas des différentes classes.

Les élèves de maternelles et CP déjeuneront de 11h45 à 12h30 et retourneront en classe à 13h15, les CE et C.M sortiront de classe à 12h et déjeuneront de 12h45 à 13h20. Les horaires de début et fin de journée restent inchangés.

#### **4- Centre social de Souvigny**

Le comité de pilotage du projet de construction d'un centre social à Souvigny s'est réuni le 15 janvier 2015. Le coût total de ce nouveau projet est revu à la baisse à 810 000 €, il devrait être subventionné à 80%. Ce dossier sera présenté au Conseil Municipal de Souvigny le 9 février.

#### **5- Comptes rendus de réunion**

- Corinne DUPOUX évoque l'assemblée générale de l'association « l'Allier à livre ouvert » qui s'est déroulé le vendredi 23 janvier pour renouveler son bureau. Cette association qui participe aux formations des bénévoles bibliothécaires et qui prête du matériel aux bibliothèques municipales a failli disparaître en fin d'année dernière.

- Sylvie EDELIN évoque une réunion entre les communes de l'Allier adhérentes à l'association des maires de l'Allier et à l'association des maires ruraux et le rectorat le 14 janvier à Saint-Pourçain sur Sioule afin de signer une convention sur les effectifs enseignants dans le département pour les prochaines années. La majorité des communes représentées n'ont pas voulu s'engager tout en maintenant une volonté de dialogue. Dans cet esprit le rectorat a décidé de maintenir le niveau des effectifs pour la prochaine année scolaire.

#### **6- Pharmacie**

- Demande de Daniel GUEULLET pour savoir où en sont les recherches de la communauté de communes pour la pharmacie. Jean Paul DUFREGNE indique que pour l'instant il n'existe pas de contacts sérieux pour la reprise de la pharmacie que ce soit au niveau des services de la communauté de communes ou aux services départementaux.

Fin de la séance 21H10